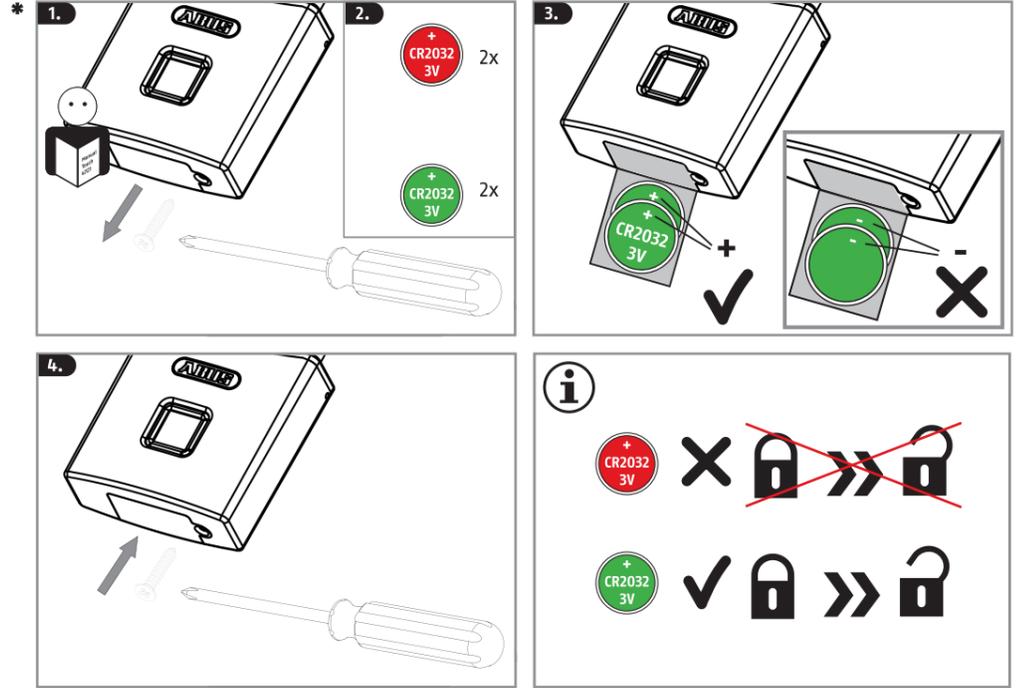
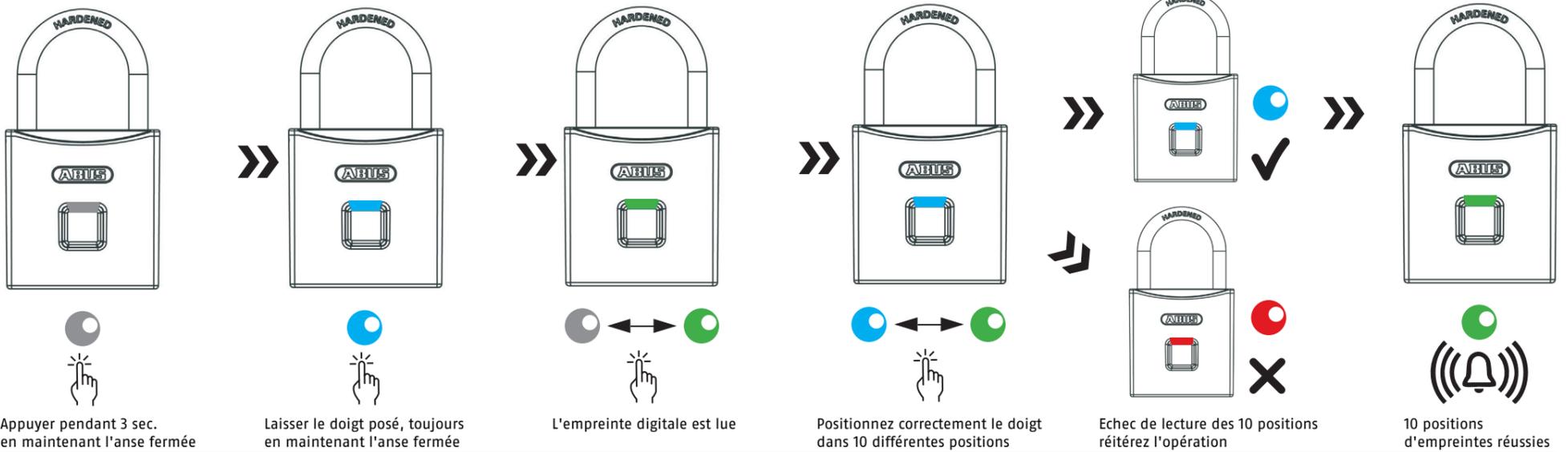


LED	Signification
	Batterie faible*
	Mode de détection d'empreinte digitale
	Empreinte digitale détectée avec succès
	Empreinte digitale de l'administrateur autorisée
	Déverrouillage réussi
	Suppression du mode empreinte digitale
	Impossible de détecter l'empreinte digitale de l'administrateur

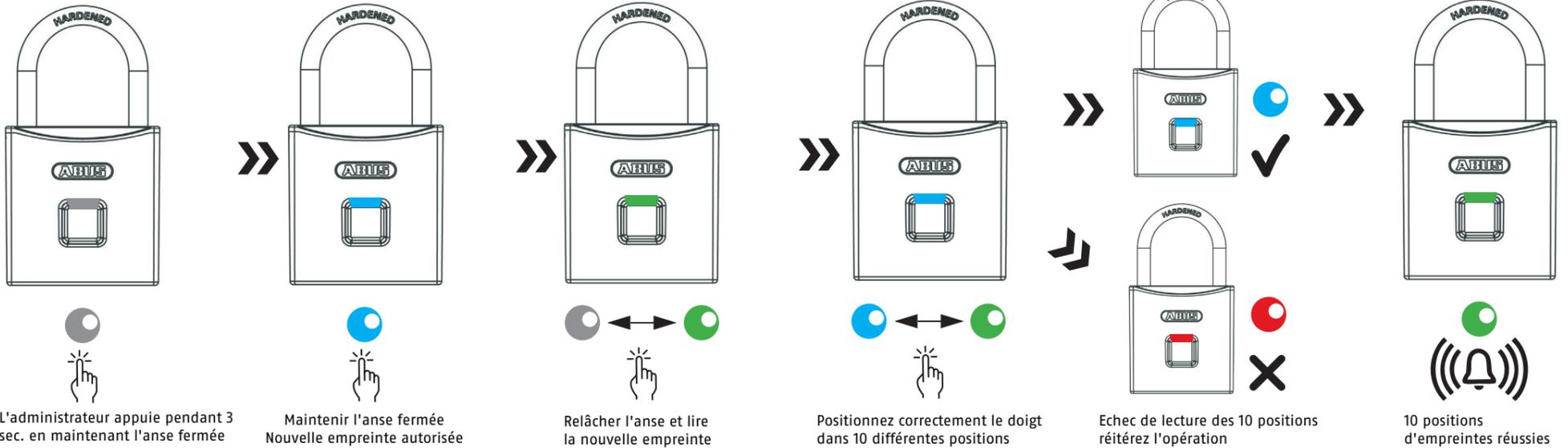
Merci d'avoir choisi ce produit ABUS !



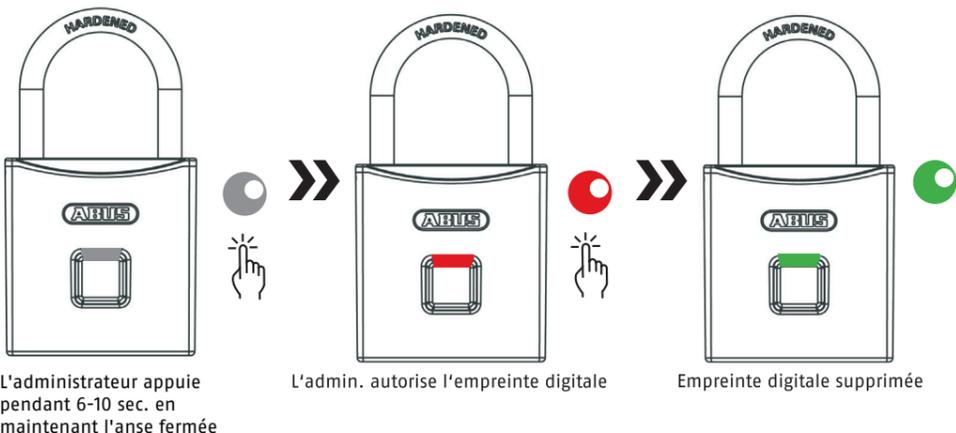
Première détection d'empreinte digitale de l'administrateur



Ajouter d'autres empreintes digitales



Supprimer la totalité des empreintes par l'administrateur



Caractéristiques techniques

Résolution	508DPI
Décharge électrostatique	+/-12kV Air +/-8kV Contact
Taux de faux rejet	<1% (FRR)
Taux de fausse acceptation	<0,002% (FAR)
Détection temps	<300mS
Type de pile	2x CR2032 (230mA)

D3E-Reg.-Nr. 576515

Votre distributeur et réparateur :

 ACCESSOIRES ET APPAREILS DE LEVAGE
 T. 01 76 21 07 46 - www.tlm77.com

Captur d'empreintes digitales :

- Le capteur d'empreintes digitales est un composant sensible et doit toujours être propre, sec et exempt de graisse afin d'en garantir un fonctionnement optimal.
- Le doigt en contact avec le capteur doit également être propre, sec et exempt de graisse. Si le doigt présente des blessures ou des égratignures, il est possible que l'empreinte digitale ne soit pas reconnue.
- Nous vous recommandons d'enregistrer les empreintes digitales d'au moins deux doigts.
- Les empreintes digitales sont conservées même lorsque la batterie commence à se décharger ou que celle-ci doit être remplacée. Il n'est pas nécessaire de reprogrammer le cadenas après avoir remplacé la batterie.

Utilisation :

- Nous vous recommandons d'utiliser ce cadenas en intérieur ou dans des environnements qui ne sont pas directement exposés à des intempéries. L'exposition prolongée à de fortes pluies ou plus particulièrement à l'eau salée peut endommager l'électronique du cadenas, perturber son bon fonctionnement et empêcher son ouverture.

Remarques concernant les piles

Les piles doivent être conservées hors de portée des enfants. Les enfants pourraient les mettre dans la bouche et les avaler. Cela présente de graves risques pour la santé. Dans ce cas, consultez immédiatement un médecin! Risque d'irritation en cas de contact avec des piles qui fuient ou endommagées! Dans ce cas, utilisez des gants de protection adaptés et nettoyez le compartiment à piles avec un chiffon sec. Les piles ne doivent pas être désassemblées, percées, endommagées, court-circuitées, exposées à la chaleur ou jetées dans un feu (risqué d'explosion).

Déclaration de conformité

La société ABUS August Bremi-cker Söhne KG déclare par la présente que l'appareil Touch 56/50 lorsqu'il est utilisé selon les directives est conforme aux exigences fondamentales et aux dispositions en vigueur des directives 2014/30/UE et 2011/65/UE. Le texte complet de la déclaration de conformité UE peut être demandée à l'adresse suivante: info@abus.de.

Mise au rebut

Éliminer l'emballage selon le type d'emballage. Ajoutez du carton aux déchets de papier, de feuilles et de pièces en plastique dans la collecte des matières recyclables. Éliminez l'appareil conformément à la directive UE relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques 2002/96/CE - DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques). En cas de doute, veuillez vous adresser aux organismes régissant l'élimination des déchets. Vous recevrez les informations sur les points de reprise de vos appareils usagés par ex. auprès de la mairie, des entreprises locales de collecte et d'élimination des déchets ou de votre revendeur. Ne jetez pas les piles avec les ordures ménagères.

Garantie

Les produits ABUS sont conçus, fabriqués et testés avec beau-coup de soin et selon la réglementation applicable. La garantie couvre uniquement les vices résultant de défauts matériels ou de fabrication présents au moment de la vente. En présence d'un défaut matériel ou de fabrication prouvé, le produit est réparé ou remplacé au gré du donneur de garantie. La garantie se termine, dans de tels cas, à expiration de la durée d'origine de la garantie. Toute revendication au-delà de cette date est explicitement exclue. ABUS décline toute responsabilité pour des vices et dommages résultant des influences extérieures (p.ex. avaries de transport, emploi de la force), d'une utilisation in-appropriée, de l'usure normale ou de la non-observation des présentes instructions. En cas d'une demande dans le cadre de la garantie, l'article réclamé doit être accompagné du justificatif mentionnant la date d'achat et d'une description du défaut.

Nous nous réservons le droit de toutes modifications techniques. Nous n'assumons aucune responsabilité pour des erreurs ou défauts d'impression éventuels.